



**Arrêté de nomination des membres du jury du concours externe d'assistantes et d'assistants de service social au titre de la session 2023**

**La rectrice de la région académique Normandie, rectrice de l'académie de Normandie, chancelière des universités ;**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;  
Vu le décret n° 2012-1098 du 28 septembre 2012, portant statut particulier du corps interministériel des assistants de service social des administrations de l'Etat ;  
Vu le décret n° 95-102 du 27 janvier 1995 ouvrant aux ressortissants des Etats membres de l'Union européenne autres que la France l'accès à certains corps de fonctionnaires des services éducatifs et des services sociaux de l'Etat ;  
Vu l'arrêté du 18 mars 2013 fixant les conditions d'organisation des concours ainsi que la composition et le fonctionnement du jury pour le recrutement des assistants de service social des administrations de l'Etat pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche ;  
Vu l'arrêté du 28 février 2013 fixant les modalités et la nature de l'épreuve des concours externe et interne de recrutement d'assistants de service social des administrations de l'Etat ;  
Vu l'arrêté du 6 février 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistante de service sociale externe des administrations de l'Etat pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Le jury chargé d'examiner les candidats inscrits à la session 2023 du concours externe d'assistantes et d'assistants de service social est composé comme suit :

**PRESIDENT** :

Monsieur DESFEUX Jean-Paul, AENESR, Rectorat de Normandie.

**VICE-PRESIDENTE** :

Madame LEVENE Emmanuelle, conseillère technique de service social, Rectorat de Normandie.

**MEMBRES TITULAIRES** :

Madame BESNIER Adèle, assistante de service sociale, DSDEN de l'Orne,  
Monsieur DUMESNIL Cyrille principal, collègue Albert Camus, Torigny les Villes,  
Madame ECOURTEMER Valérie, attaché principal, lycée Jean Mermoz, Vire,  
Monsieur GUEGUEN Yoann, principal, collègue du Bois d'Orceau, Tilly-sur-Seulles,  
Madame LAMBERT Sophie, assistante de service sociale, DSDEN de Mayenne,  
Madame SICARD-CRAS Jocelyne, conseillère technique de service social, DSDEN Finistère.

**MEMBRE SUPPLEANT** :

Monsieur GAUTIER Nicolas, conseiller technique de service social, DSDEN Rennes.

**Article 2** : Monsieur le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Caen, le 28 avril 2023

Signé par Madame Christine GAVINI